

Ordre

L'investisseur soussigné prend connaissance des statuts, du règlement de la fondation, des directives de placement ainsi que du règlement relatif aux émoluments et frais dans leur version actuellement en vigueur et les approuve pleinement et sans réserve. Il accepte en outre les conditions générales contractuelles et prend connaissance de l'aperçu des conditions¹.

L'investisseur attribue **de manière contraignante** l'ordre suivant²:

Numéro de valeur	Groupe de placement	Heure de clôture		Souscription	Rachat
				Nombre de droits	Nombre de droits
1239071	Obligations suisses en CHF	J+3	14h 30
1245477	Obligations étrangères en CHF	J+3	14h 30
1245479	Obligations Global (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
11955694	Obligations Global Etats+ (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
22073699	Obligations Global Entreprises Short Term (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
11955702	Obligations Global Entreprises (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
38013680	Obligations Marchés Emergents Short Term (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
36974875	Obligations Marchés Emergents Entreprises (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
1245481	Actions Suisse	J+3	14h 30
39561885	Actions Suisse Large Caps Indexées	J+3	14h 30
39561890	Actions Suisse Small & Mid Caps	J+3	14h 30
58002332	Actions Suisse Protect Flex	J+3	14h 30
1245539	Actions Etranger ESG	J+3	14h 30
117189932	Actions Etranger ESG Indexées	J+3	14h 30
113873862	Actions Global ESG	J+4	11h 00
40068789	Actions Global Small Caps	J+4	11h 00
39561902	Actions Marchés Emergents ESG	J+4	11h 00
31952442	Actions Global Protect Flex (couvertes en CHF)	J+3	14h 30
1564965	LPP-Mix 15	J+3	14h30
1245601	LPP-Mix 25	J+3	14h 00
1245606	LPP-Mix 35	J+3	14h 00
1245607	LPP-Mix 45	J+3	14h 00
43583002	LPP-Mix 75	J+3	14h 00

^{J+3} Date limite (J0) d'acceptation des ordres (entrant auprès de la Fondation de placement Swiss Life): l'ordre est décompté le jour ouvrable suivant (J+1) à la valeur d'inventaire alors en vigueur. La date de valeur correspond au troisième jour ouvrable (J+3) après placement de l'ordre.

^{J+4} Date limite (J0) d'acceptation des ordres (entrant auprès de la Fondation de placement Swiss Life): l'ordre est décompté le deuxième jour ouvrable suivant (J+2) à la valeur d'inventaire alors en vigueur. La date de valeur correspond au quatrième jour ouvrable (J+4) après placement de l'ordre.

Nom de l'investisseur:

Adresse de l'investisseur:

Compte: (veuillez indiquer l'IBAN du compte)

Auprès de: (veuillez indiquer la banque et le n° de clearing)

Dépôt:

auprès de la fondation de placement Swiss Life : (veuillez indiquer le n° de dépôt) ou

auprès de la banque susmentionnée: (veuillez indiquer le n° de dépôt)

Lieu: Signatures:

Date: Nom/Prénom:

¹ Les documents sont disponibles à l'adresse: www.swisslife.ch/fondationdeplacement

² L'investisseur prend connaissance du fait que l'ordre n'est considéré comme accepté que lorsque la Fondation de placement Swiss Life l'a confirmé par écrit (e-mail).